

RECOMMANDATIONS SALARIALES 2021 FEDERATION DES CRECHES ET GARDERIES FRIBOURGEOISES

En l'absence de convention collective de travail dans le domaine de la petite enfance, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises publie des recommandations. Celles-ci s'inspirent de la classification des fonctions à l'Etat de Fribourg et tiennent compte de la durée des différentes formations. La fixation des salaires réels du personnel, ainsi que l'octroi d'un palier ou demi-palier annuel, demeurent de la compétence des institutions.

La FCGF recommande l'utilisation de l'échelle de traitement de l'Etat de l'année antérieure (Ex. celle de 2020 pour 2021).

Les remplacements sont rétribués à l'heure selon la classification de la remplaçante dans les tableaux ci-dessous.

Un 13e salaire est versé en une ou deux fois.

Ces recommandations, rédigées au genre féminin, incluent le personnel masculin.

Personnel éducatif				
Fonction	Formation	Niveau de formation	Expérience en crèche	Classe de traitement
Educatrice	Educatrice de l'enfance ES diplômes d'une école reconnue par les pouvoirs publics (1) Kleinkinderzieherin diplômes alémaniques dispensés jusqu'en 2008 (2)	Tertiaire professionnel Sec II	1 palier par année	14
	Diplômes suisses de niveau III en lien avec l'éducation de l'enfance dont maîtresse enfantine et éducatrice sociale	Tertiaire prof. ou univers. Ecole normale, HEP, HES, universités	0 dès 2e dès 3e dès 4e, 1 palier suppl. par an	12 palier 0 12 palier 2 14 palier 0
Assistante socio-éducative	CFC suisses en lien avec l'éducation de l'enfance (3) dont certificat de nurse et CFC assistante socio-éducati	Sec. II Sec. II	1 palier par année	10
Auxiliaire	CFC paramédicaux Certificat FORIPE Certificat Spielgruppenleiterin	Sec. II Formation ad'hoc à indiquer	1 palier par année	8
	Autre CFC	Sec. II	1 palier par année	7
	sans formation	--	1 palier par année	6

1) Sont considérées comme écoles reconnues en Suisse romande: EESP et IPGL (Lausanne), la FRESED (Fribourg), EEJE (Genève), ENPE (Le Locle), CFPS (Sion), IFEPE (anc. ERE Lausanne, diplômes éducatrices de l'enfance ES délivrés depuis 2007), selon liste des formations reconnues sur le plan intercantonal par la Conférence des Directeurs de l'instruction publique)

2) Diplômes de "Kleinkinderzieherin" dispensées à BFF (Berne), BKE (Schlieren,ZH), FFK (Zurich), BFS (Bâle), jusqu'en 2008

3) CFC d'assistante socio-éducative et formations petite enfance des écoles privées (ERE Ecole romande d'éducatrices - certificats avant 2006), écoles de nurses, de jardinière d'enfants, infirmière HMP, selon classification valaisanne des formations (2007)

**RECOMMANDATIONS SALARIALES 2021
FEDERATION DES CRECHES ET GARDERIES FRIBOURGEOISES**

Personnel éducatif en formation				
Fonction	Formation en cours			Salaires
Educatrice en formation	Formation d'éducatrice de l'enfance ES en emploi			idem auxiliaire selon formation antérieure
Apprentie ASE	Formation d'assistante socio-éducative CFC	dès rentrée scolaire 2012	1ere année - 60% en crèche 2e année - 60% en crèche 3e année - 80% en crèche	600.- 900.- 1200.-
Stagiaire préalable	Stage préalable	3 premiers mois dès le 4e mois	100% en crèche 100% en crèche	500.- 700.-
Stagiaire ES	Stages de formation EDE ES EDE: éducatrice de l'enfance	dès rentrée scolaire 2012	1ère année - 100% en crèche 2e année - 80% en crèche. 3e année - 80% en crèche	1000.- 1200.- 1400.-
	Stage KE HF - Ecole BFF Berne KE: Kleinkinderzieherin	dès rentrée scolaire 2012	2e année - 100% en crèche	1500.-

Direction et personnel non-éducatif

Fonction	Formation	Grandeur de la crèche	Expérience en crèche	Classe de traitement
Directrice (4) grande institution	Formation à la direction d'institutions éducatives, sociales et méd.-sociales FDIS (MAS et DAS)	dès 20 places	1 palier par année	18
	Directrice de crèche (formation ant. à FDIS)		"	18
	Gestion d'équipe CAS		"	17
	Sans la formation de direction/ gestion d'équipe		"	16
Directrice (4) petite institution	Formation à la direction d'institutions éducatives, sociales et méd.-sociales FDIS (MAS et DAS)	moins de 20 places	1 palier par année	17
	Directrice de crèche (formation ant. À FDIS)		"	17
	Gestion d'équipe CAS		"	16
	Sans la formation de direction/gestion équipe		"	15
Secrétaire-comptable Secrétaire	CFC employée de commerce	Sec.II	1 palier par année	10
	CFC employée de commerce	Sec.II	"	8
Cuisinière	CFC de cuisinière	Sec.II	1 palier par année	8
	CFC de diététique	Sec.II	"	9
	Autre CFC	Sec.II	"	7
	Sans formation	-	"	6
Employée de maison		-		4

4) Les directrices ou responsables adjointes sont placées, selon leur formation, 1 classe en dessous de la directrice ou de la responsable de l'institution